

Réunion du 25 juin 2020

COMPTE-RENDU

L'an deux mil vingt, le vingt-cinq juin, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de FALLERON (Vendée), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard TENAUD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 juin 2020

PRÉSENTS : M. TENAUD, Mme CHAUVIN, M. ROUSSEAU, Mme CHARRIER, M. ROBIN, Mmes HERBERT et BEHÉREC, M. MARTIN, Mme VRIGNEAU, M. JAUMOILLÉ, Mmes POUVREAU et BAUD, MM. MICHEL et BLUTEAU, Mme GABORIT, MM. PORCHER et GIROIRE et Mme SIMON.

EXCUSÉ : M. GROSSIN

POUVOIR : M. GROSSIN à M. TENAUD

Madame SIMON Stéphanie a été élue Secrétaire.

TAUX D'IMPOSITION 2020

Le conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir les taux d'imposition de 2019 pour l'année 2020, à savoir :

- Taxe foncière sur propriétés bâties 13.30
- Taxe foncières sur propriétés non bâties 62.56

Suite à la réforme de la fiscalité directe locale, le taux de la taxe d'habitation pour l'année 2020 est gelé pour l'année 2019, soit 18.53.

SUBVENTION OGEC 2020

Considérant que les dépenses de fonctionnement de l'Ecole Publique pour l'année 2019 se sont élevées à 53 667.37€ € pour 71 élèves, soit 755.88 € par élève ;

Considérant que l'effectif de l'Ecole Privée est de 110 élèves ;

Décide, à l'unanimité, de verser une participation de 83 146.63€ à l'O.G.E.C. de FALLERON au titre de l'année 2020.

MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la mise à jour du tableau des effectifs suite au recrutement d'un agent :

GRADE	Temps Complet	Temps Non Complet
Attachée territoriale, contractuelle	1	
Adjoint Admin. Principal 1ère classe	1	1 / 31h
<i>Temps de travail global administratif</i>		101 h
Adjoint Technique Principal de 1ère classe	2	
Adjoint Technique Principal 2ème classe	1	1 / 20 h
Adjoint Technique		1 / 7, 40 h
		1 / 33 h
		1 / 29 h
	1	
<i>Temps de travail global technique</i>		229,4 h

DANSE EN MILIEU SCOLAIRE POUR LA RENTRÉE 2020/2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de solliciter le Conseil Départemental pour l'organisation d'interventions "Danse en milieu scolaire" pour l'année 2020/2021.

TARIFS CENTRE DE LOISIRS – ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

ACCUEIL DE LOISIRS

TARIFS COMMUNE 2020-2021							
QF	0 - 300	301 - 500	501 - 700	701 - 900	901 - 1100	1101 et +	autres régimes
Tarifs à l'heure 2020-2021	0,45	0,48	0,79	1,06	1,32	1,44	1,56
1/2 journée	1,58	1,68	2,77	3,71	4,62	5,04	5,46
1/2 journée + repas	5,23	5,36	6,76	7,97	9,14	9,68	10,22
journée + repas	6,80	7,04	9,52	11,68	13,76	14,72	15,68
Repas	3,20						

TARIFS HORS COMMUNE 2020-2021							
QF	0 - 300	301 - 500	501 - 700	701 - 900	901 - 1100	1101 et +	autres régimes
Tarifs à l'heure 2020-2021	1,62	1,68	1,73	2,17	2,22	2,27	2,38
1/2 journée	5,67	5,88	6,06	7,60	7,77	7,95	8,33
1/2 journée + repas	10,49	10,76	10,99	12,97	13,19	13,42	13,91
journée + repas	16,16	16,64	17,04	20,56	20,96	21,36	22,24
Repas	3,20						

ACCUEIL PERICENTRE ET PERISCOLAIRE

TARIFS COMMUNE 2020-2021							
QF	0 - 300	301 - 500	501 - 700	701 - 900	901 - 1100	1101 et +	autres régimes
Tarifs à l'heure 2020-2021	0,87	0,93	1,22	1,48	1,79	2,00	2,19

TARIFS HORS COMMUNE 2020-2021							
QF	0 - 300	301 - 500	501 - 700	701 - 900	901 - 1100	1101 et +	autres régimes
Tarifs à l'heure 2020-2021	2,24	2,29	2,56	2,84	3,06	3,22	3,33

VENTE A L'AMIABLE DE LA FRICHE INDUSTRIELLE CADASTRÉE SECTIONS AC N°85 ? N°86 ET N°100 A L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE LA VENDÉE

Le Conseil Municipal cède à l'euro symbolique les terrains susmentionnés afin que l'EPF réalise le désamiantage de la friche.

DROIT A LA FORMATION DES ÉLUS

Le Conseil Municipal fixe les orientations de formation des élus municipaux et accorde en ce sens des crédits à hauteur de 1 017.47€ par an pour la réalisation de ces formations.

TARIF RESTAURANT SCOLAIRE – ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

Le Conseil Municipal reconduit les actuels tarifs du restaurant scolaire pour l'année scolaire 2020-2021, à savoir :

Repas régulier (au moins 2 jours par semaine toute l'année) :	3,95 €
Repas occasionnel :	4,80 €

GROUPEMENT DE COMMANDES POUR MARCHÉ ACCUEIL DE LOISIRS

Le Conseil Municipal décide de créer un groupement de commandes avec la commune de FROIDFOND afin de lancer une consultation en vue de recruter un prestataire de services pour l'accueil périscolaire et de loisirs.

PACTE DE GOUVERNANCE

Le Conseil Municipal adopte le projet du pacte de gouvernance (disponible pour consultation en Mairie).

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE A LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT)

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Monsieur TENAUD Gérard comme représentant à la Commission locale d'évaluation des charges transférées.

DÉLÉGATION AU MAIRE DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Le Conseil Municipal délègue à l'unanimité le droit de préemption urbain à Monsieur le Maire.

A FALLERON, le 26 juin 2020

Le Maire,
Gérard TENAUD



